Objet : Sondage sur la carte d'accès pour les non-résidents

Madame, Monsieur,

Je participe au sondage actuel afin d'exprimer mes vives préoccupations concernant l'accès aux différentes activités de la Ville de Longueuil. Contrairement aux municipalités environnantes qui protègent leurs citoyens en refusant les non-résidents, la politique actuelle de Longueuil pénalise directement ses propres contribuables et ce, à travers l'ensemble de son offre de loisirs.

Bien que le sondage touche toutes les activités de la ville, je souhaite mettre une emphase particulière sur le pickleball. Des organisations majeures comme le Club de pickleball de Longueuil et les Joyeux retraités comptent actuellement un grand nombre de joueurs de l'extérieur, ce qui nuit grandement aux locaux.

Dans le cadre de votre réflexion sur l'instauration d'une carte d'accès à $100.00 pour les joueurs extérieurs, je réclame l'application stricte des deux principes suivants pour toutes les activités de la ville:

1. Exclusion totale des non résidents des clubs ou associations saturés (liste d'attente)

Les associations, les ligues et les Club populaires qui affichent complet et qui gèrent des listes d'attentes doivent être réservés exclusivement aux citoyens de Longueuil. Permettre à un non-résident à ces groupes ou à ces listes d'attente sous prétexte qu il paie une carte à $100.00 est inacceptable. Les résidents de Longueuil ne devraient jamais être privés de places ou mis à l'attente dans leur propre ville au profit de joueurs de l'extérieur.

2. Accès payant et restrictif iniquement pour les places restantes

L'accès des non-résidents à nos activités ne devrait être toléré que dans un seul scénario: lorsqu'il reste des places vacantes après la période d'inscription obligatoire des résidents. Dans ce cas précis, et ce cas seulement, l'achat de la carte d accès à $100.00 doit être exigé. Ce sont les taxes des Longueuillois qui financent la construction, l'éclairage, l'entretien des infrastructures. Il est injuste que des

citoyens soient limités dans leur loisirs alors qu ils en assument les coûts, tandis que des personnes de l'extérieur en profitent.

En résumé la priorité doit revenir à 100% aux contribuables locaux pour l'ensemble des services de loisirs: priorité exclusive aux citoyens là où la demande est forte. Accès payant à $100.00 uniquement pour combler les places restantes.

J'ose espérer que la ville de Longueuil saura réajuster le tir pour cesser de pénaliser ses résidents.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Louise O'Donougue